

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur des formations et de la vie étudiante du 01 septembre 2025.

DECIDE

Article 1er

Le jury de diplomation examine les situations des élèves ingénieurs et des apprentis-ingénieurs ayant validé tous leurs semestres de formation, et vérifie qu'ils satisfont bien à l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme d'ingénieur telles que définies par le règlement de scolarité en vigueur.

Article 2

Sont nommés membres du jury de diplomation pour l'année universitaire 2025-2026 les enseignants suivants :

- BOUKHALFA Mourad - Président du Jury

- RENOU Bruno

- BARBE Fabrice

- RIVOALEN Elie

- COUSIN Jean
- COUVE-BONNAIRE Samuel

VERNIERES Lamiae

- DEL MONDO Géraldine

- ZIDANI Hasnaa

Article 3

Le jury de diplomation est présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury est présidé par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

Article 4

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 01 septembre 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie.

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA